

AVIS PUBLIC

DEMANDE D'AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL

PRENEZ AVIS que lors d'une séance ordinaire du conseil d'arrondissement qui se tiendra le **7 juillet 2025 à 19 h**, à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement située au 815, rue Bel-Air, 2^e étage le conseil statuera, en vertu du Règlement sur les usages conditionnels (RCA10 22016), sur une demande visant à :

1. Autoriser quatre logements maximums pour l'immeuble portant le numéro civique **624, rue Sainte-Madeleine (617-619, rue Bourgeois)** (lots exclusifs 2 391 066 et 2 391 065 et lots communs 2 391 067 et 2 391 068 du cadastre du Québec), et ce, malgré l'article 137 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest (01-280).

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande.

Pour information, veuillez communiquer avec la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine : urbanisme-sud-ouest@montreal.ca

FAIT à Montréal, le 19 juin 2025

Le secrétaire d'arrondissement,
Daphné Claude